



Pour une imposition équitable des entreprises dans toute la Suisse

Discours de Roger Nordmann, conseiller national (VD), vice-président du Groupe socialiste des chambres fédérales

Seules les paroles prononcées font foi.

Les solutions examinées à ce jour ne convainquent pas

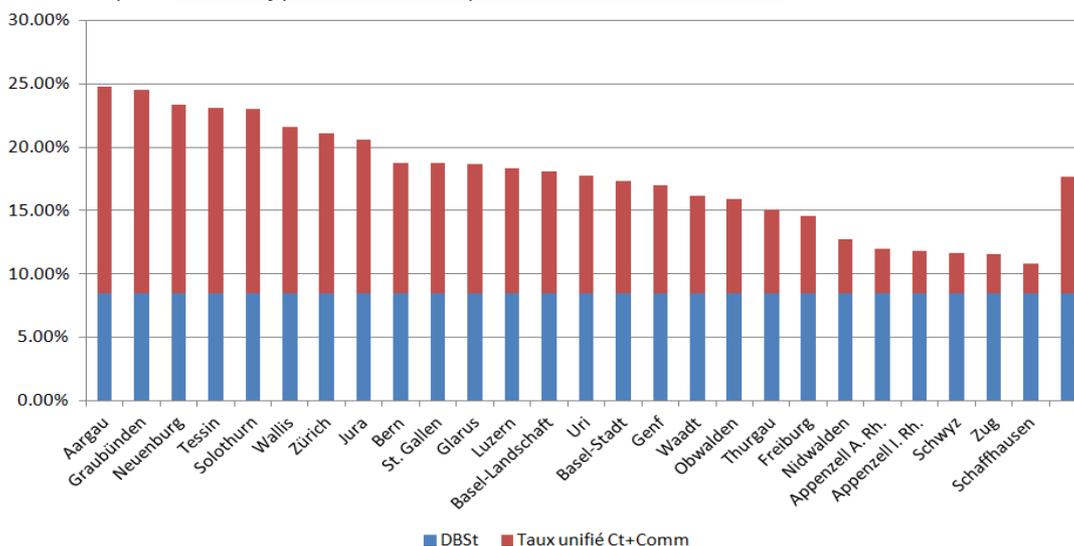
La solution proposée par la droite économique, à savoir aligner sur le bas toute l'imposition des entreprises, serait un désastre pour les finances publiques. Accessoirement, elle conduirait à une sur-attractivité de la Suisse, ce qui poserait des problèmes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières: marché immobilier, marché du travail et acceptabilité internationale.

La solution qui consiste à fixer un taux unifié "moyen" pour assurer la neutralité des recettes cantons par cantons ne serait pas tenable sur la durée: les différences entre cantons seraient telles qu'elles attiseraient drastiquement la concurrence fiscale interne à la Suisse: Les "head-quarters" déménageraient en masse vers les cantons bon-marchés.

Silde 3

Graphique: estimation du taux moyen unifié par canton « ceteris paribus »

En admettant que les entreprises ne déménagent pas, gardent les même bénéfices, et que le produit global de l'impôt sur le bénéfice pour chaque canton et ses communes reste identique. Cette hypothèse n'est pas réaliste sur la durée



Cette même solution pourrait éventuellement fonctionner avec un renforcement drastique de la péréquation financière, mais il est douteux qu'une majorité puisse être trouvée pour cela.

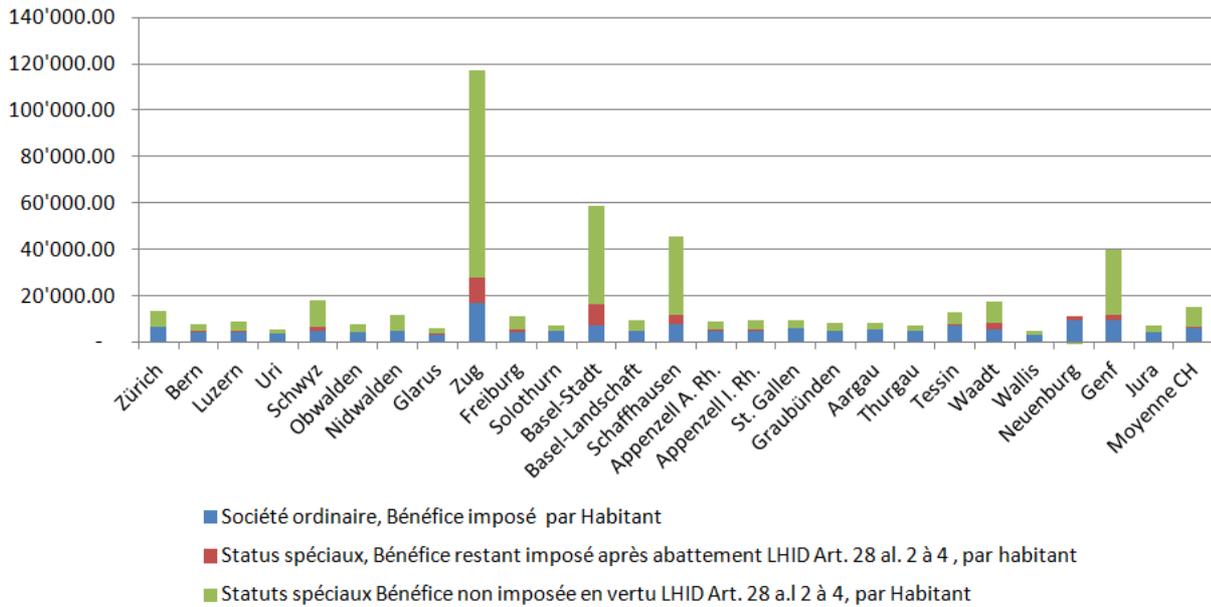
Enfin, le PS est sceptique sur des stratégies fondées sur d'autres astuces, comme par exemple les fameuses "Licences-box " ou le maintien partiel de la différenciation. Il ne peut tout au plus que s'agir de solution transitoires.

Notre proposition: le socle fédéral réhaussé

L'analyse de détail montre que le problème ne tient pas au manque global de substance fiscale en Suisse. En réalité, le principal maux découle des énormes différences structurelles entre les cantons suisses.

Slide 4

Bénéfice des entreprises en Fr par habitant, 2008



Pour le dire autrement : **le dumping envers l'étranger a rendu dramatique des déséquilibres internes. Les deux problèmes doivent être corrigés simultanément.**

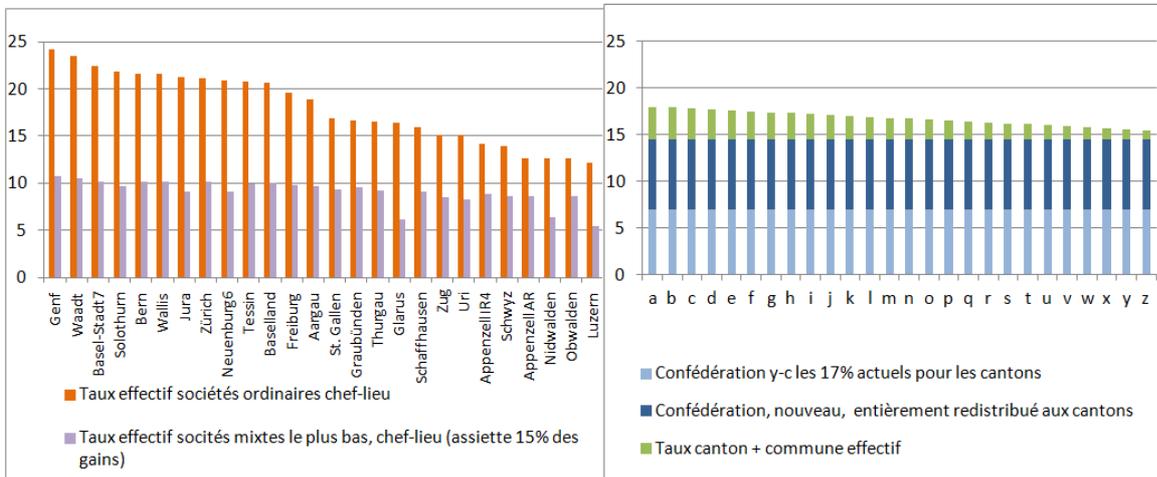
À cet effet, **nous proposons de ré-hausser substantiellement le taux fédéral d'imposition des entreprises, et en contrepartie, de baisser les taux cantonaux et de communaux d'imposition des entreprises. Bien entendu, les recettes supplémentaires qui en découlent pour la Confédération seraient entièrement restituées aux cantons et aux communes au prorata de la population des emplois et des charges-centres.**

Concrètement, le taux facial d'imposition pourrait passer de 8.5 % à 16 % (facial). Si le besoin s'en fait sentir, les cantons pourraient prélever quelques pour cent supplémentaires d'impôt communal et cantonal. Ainsi, les cantons seraient protégés contre le dumping intercantonal : un canton qui renoncerait à prélever un supplément ne pourrait en aucun cas descendre en dessous de 16 % (facial), ce qui correspond à un taux effectif d'imposition de l'ordre de 14 %, qui reste attractif en comparaison internationale.

Slide 5

La situation actuelle (taux effectif C+C+C)

La situation avec le socle réhaussé (taux effectif C+C+C)



Ce système correspond assez précisément à ce que de nombreux cantons ont fait ces dernières années pour corriger les déséquilibres structurels internes: hausser la part de l'impôt unifié de manière à réduire la variabilité d'une commune à l'autre.

Ce système permet de sortir de la crise par le haut, en rétablissant **une nécessaire solidarité confédérale**, tout en maintenant un taux d'imposition suffisamment attractif, sans l'être excessivement. **Il supprime la discrimination injustifiée** entre d'une part les sociétés ordinaires qui ont une activité normale en Suisse et qui sont pleinement taxées, et d'autre part les sociétés à statuts spéciaux, taxées à la légère. Pour les entreprises actives sur le marché suisse et domiciliée dans les cantons à fiscalité moyenne ou élevée, notre solution signifie une baisse de la taxation.

Notre proposition reflète aussi le fait que la **Confédération constitue de plus en plus un espace économique unifié, qui ne peut fonctionner correctement avec des disparités fiscales excessives**. Si certains cantons peuvent se contenter de services publics et d'infrastructures modestes, c'est parce que d'autres cantons assument ces dépenses. Plutôt que de tendre encore plus l'élastique de la péréquation financière, et éventuellement de dépasser le point de rupture, le système du socle fédéral réhaussé apporte un vrai correctif structurel.

Notre solution évite une dégradation des finances publiques et permet même une légère augmentation des ressources dans les cantons à fortes charges de centralité, soit par le biais du mécanisme de restitution aux cantons, soit par le biais du supplément de quelques pourcent d'impôt cantonal. Nous pensons qu'elle est incontournable, parce que c'est la seule qui soit supportable pour les finances cantonales et communales.

Le taux de l'imposition des entreprises et les règles de rétrocession aux cantons étant ancrés dans la Constitution, il est indispensable de modifier celle-ci pour mettre en place ce changement. Cette obligation est aussi une chance: il est possible de lancer une initiative populaire, et c'est ce que nous proposons aujourd'hui au Parti socialiste suisse (selon la variante 2 du document ci-joint), pour les raisons suivantes:

- La politique officielle n'est pas claire, et le pire semble possible, sous la forme d'une hémorragie des finances publiques.
- Il faut lancer aujourd'hui une initiative qui permette de faire pression et, cas échéant, d'imposer une alternative équitable dans 4 ou 5 ans, au moment où les dégâts sur les services publics deviendraient visibles.
- 165 ans après la création du marché intérieur cantonal, il est temps de lancer un débat d'une homogénéisation territoriale de l'imposition des entreprises.
- Telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, la concurrence fiscale interne est totalement déloyale. Il faut attaquer frontalement ce mythe qui nous met dans une situation impossible tant à l'intérieur du pays que par rapport à nos partenaires étrangers.

Vous trouverez une proposition de texte dans le document ci-joint, que nous mettons en discussion. Le titre de travail de l'initiative populaire est "***Pour une imposition équitable des entreprises dans toute la Suisse***".